

MOBILITE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DES JEUNES Newsletter n°3 : juillet 2016

Cette newsletter a pour objet l'échange et la mutualisation entre les 16 lauréats de l'appel à projet « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes » 2015. Elle est également un outil de communication et de promotion des actions mises en place dans le cadre des différents projets.

Nous vous invitons à diffuser largement cette newsletter auprès de vos équipes, des acteurs engagés dans le projet et de vos partenaires.

CONSEILLER MOBILITE : RÔLE, MISSIONS ET LEGITIMITE

(Atelier du 21 avril)

Dans le cadre de l'appui collectif apporté par l'Ansa aux partenaires du projet FEJ, le 21 avril 2016 a été organisé un atelier collectif sur le rôle du conseiller mobilité regroupant notamment plusieurs référents techniques des porteurs FEJ.

Quel conseiller mobilité êtes-vous ?

Qui a répondu?

33 porteurs FEJ et **3** partenaires

44% de Conseillers mobilité

50% ont acquis des compétences mobilité depuis 1 à 5 ans

Dans le cadre de cet atelier, un questionnaire s'appuyant sur les missions du cahier des charges du diplôme universitaire conseiller mobilité et insertion (CMI) en cours de réflexion au sein du LMI a été construit par l'Ansa et envoyé en amont à l'ensemble des porteurs FEJ. Ceux-ci ont renseigné les actions mobilité effectuées en interne de leur structure et dans le cadre de leur mission.

Globalement les activités d'accueil et de diagnostic ont été désignées comme les actions les plus réalisées par les conseillers mobilité (et également celles sur lesquelles ils passent le plus de temps) ; alors que les activités d'animation de partenariats sont les moins réalisées par les conseillers mobilité. Ces sujets ont ensuite été débattus lors des ateliers (cf p.2)

Un diplôme en cours de réflexion!



Aujourd'hui chaque structure forme ses propres conseillers mobilité en interne et donc de manière différente les unes des autres, ce qui implique une grande diversité des pratiques et missions. Afin d'harmoniser ces pratiques et de légitimer le rôle

du conseiller mobilité, le LMI (Laboratoire de la Mobilité Inclusive) travaille aujourd'hui sur le lancement d'un Diplôme Inter Universitaire Conseiller Mobilité qui a été présenté lors de l'atelier du 21 avril. Le but n'est pas de proposer une norme mais d'utiliser la complémentarité des pratiques pour en faire une base commune.

Pour qui ? : personnes en poste (salariés des plateformes mobilité, opérateurs de la mobilité, professionnels de l'insertion, autres professionnels) ; et des personnes qui ne sont pas en poste et qui souhaitent acquérir des compétences dans ce domaine.



<u>1ère session</u>: janvier 2017 – novembre 2017

<u>Modalités</u>: formation sur 10 mois (2jours par mois) soit 126 heures

Enseignements prévus : mobilité et insertion, pratiques et comportements de mobilité, questions sociales de mobilité et politiques publiques, système des acteurs de la mobilité et de l'insertion, CMI (Conseiller mobilité insertion) et le parcours de la mobilité, le savoir-faire opérationnel du CMI, les perspectives et facteurs d'évolution du CMI

Ateliers : rôle et légitimité du conseiller mobilité

Lors de deux ateliers, les participants ont pu échanger sur le rôle, les missions et la légitimité du conseiller mobilité. Ont ainsi été abordées les questions suivantes :

Quel est le rôle principal et le cœur de métier du Conseiller Mobilité Insertion ?

Le conseiller mobilité est le garant des aspects permettant à la personne de lever les freins à la mobilité dans le cadre d'un parcours ; il pilote l'accompagnement mobilité, légitimant ainsi les actions et les partenariats ; il doit également être en capacité de créer et utiliser divers outils liés à son activité, ainsi que connaître et être en relation avec les partenaires du territoire.

Le conseiller mobilité effectue d'abord un état des lieux et une analyse des problématiques, puis établit le diagnostic ; c'est le diagnostic mobilité qui constitue le cœur de son métier, le CMI prend ici tout son rôle. L'accompagnement qui suit peut se traduire par la mise en place d'actions pour la personne favorisant le « savoir bouger » (lever les freins psychologiques, apprendre à conduire et à se déplacer) et le « pouvoir bouger » (identification de solutions concrètes et matérielles de mobilité (aides financières, location de véhicules etc...).

Comment se coordonner avec les prescripteurs?

Le conseiller mobilité doit être vu comme un expert sur un domaine pour apporter un soutien à l'accompagnateur global qui a besoin d'expertise sur un sujet qu'il ne maîtrise pas. Dans le cas d'une prescription, le référent global identifie les problématiques de mobilité avant d'orienter la personne ; il est important que ce « pré diagnostic » soit de qualité et que l'information donnée lors de l'orientation soit claire et précise. Le lien avec le prescripteur doit être maintenu tout au long du parcours pour travailler en complémentarité.

L'animation de partenariats relève-t-elle de la mission du CMI?

Pour ce qui concerne la prospection, la mise en œuvre d'une véritable dynamique sur le territoire et la gestion globale des partenariats, il s'agit selon les participants davantage du rôle d'un chargé de partenariats ou d'un directeur que du conseiller mobilité.

Le conseiller mobilité doit cependant créer une relation avec les prescripteurs et autres partenaires, et communiquer sur son accompagnement et son dispositif afin de le rendre visible.

Comment développer les partenariats et rendre l'action plus visible ?

Plusieurs propositions ont été faites concernant la manière de faire vivre les partenariats, de se rapprocher des partenaires et de donner de la visibilité au dispositif.

Le conseiller mobilité peut inviter les prescripteurs et partenaires à des réunions thématiques, comités techniques ou divers échanges; il peut également se déplacer au sein des structures que ce soit pour rencontrer les partenaires et présenter le dispositif, pour organiser les ateliers mobilité directement chez le partenaire afin de se faire connaître auprès des équipes, ou pour faire une immersion (par exemple chez Pôle Emploi).

« Très peu de prescripteurs se déplacent, et du coup il faut se déplacer directement chez les prescripteurs [...] mais on a du coup moins de temps avec le public »

« Cela fait partie de la

mission du conseiller mobilité

de communiquer sur sa

mission afin que les bonnes

personnes soient orientées »

Quelle est la légitimité du CMI et comment la valoriser ?

Afin de légitimer davantage le rôle du conseiller mobilité, il est important de faire reconnaître sa valeur ajoutée, c'està-dire sa véritable expertise en mobilité qui en fait un acteur complémentaire de l'accompagnateur global. Le temps d'approfondissement en entretien permet d'identifier les problématiques mobilité de manière globale par rapport au référent.

Plusieurs pistes ont ainsi été proposées dont notamment de valoriser les actions mobilité dans le cadre de l'accompagnement réalisé par les prescripteurs à travers un bilan tripartite par exemple ; valoriser les expériences positives auprès des prescripteurs pour démontrer la plus-value du conseiller mobilité ; se positionner comme un appui face au manque de temps des prescripteurs. Face aux financeurs, il faut valoriser la plus-value du conseiller mobilité dans le cadre d'une meilleure utilisation des fonds publics et des aides distribuées (des actions et un système plus efficient). Enfin, le conseiller mobilité peut se poser en interlocuteur clé auprès des autres acteurs de la mobilité (comme les Autorités organisatrices de transport), sur les questions de mobilité touchant les publics en difficultés.

DEUXIEME REUNION DES PORTEURS FEJ LE 28 JUIN

Le 28 juin, plus **d'une trentaine de porteurs FEJ** (acteurs de la mobilité et de l'insertion) et de partenaires se sont retrouvés lors d'une journée pour faire le point sur l'accompagnement, échanger sur les projets et pratiques ainsi que sur deux grandes thématiques traitées en ateliers :

- le maillage territorial et la coordination des acteurs,
- la valorisation et la pérennisation des expérimentations et des financements.



Cette journée a permis d'aborder des questions très variées sur le domaine de la mobilité, focus sur deux questions débattues :

Quels indicateurs ou autres éléments peuvent participer à la reconnaissance et la légitimité des acteurs et professionnels de la mobilité auprès des institutionnels (notamment dans la recherche de financements) ?

Les institutionnels et collectivités répondent aux problématiques de mobilité essentiellement sous l'angle de la mise en place d'infrastructures, sans avoir une vision globale de la mobilité. Les acteurs de la mobilité doivent donc être capables de donner la visibilité sur leurs actions et leurs résultats. Les participants se sont donc interrogés sur les indicateurs et ce qui doit être mesuré : le retour à l'emploi, l'autonomie de la personne, la complémentarité avec les dispositifs qui existent sur le territoire etc... et ont remonté le besoin d'une méthode commune de mesure des retours à l'emploi et autres impacts sociaux. Le Laboratoire de la Mobilité Inclusive souhaite y réfléchir.

Les difficultés liées aux représentations des jeunes et des conseillers pour lesquels la mobilité est d'abord le permis de conduire.

Les conseillers mobilité rencontrent de nombreuses difficultés liées à la représentation que les jeunes mais aussi les conseillers emploi ont de la mobilité. Pour beaucoup de conseillers la mobilité d'un jeune doit d'abord obtenir le permis, et une aide à la mobilité est d'abord financière. L'enjeu est de faire bouger les représentations pour faire entendre la mobilité dans son aspect global (le « savoir bouger » tout autant que le « pouvoir bouger »). Les différents acteurs de la mobilité doivent alors en premier lieu partager avec les acteurs de l'insertion mais aussi avec les institutionnels une culture et une vision commune de la mobilité, pour leur permettre de travailler ensemble ; un objectif complexe sachant chacun a sa vision de la mobilité, et qu'il n'existe donc non pas une mais des mobilités.

AGENDA

- Du 16 au 22 septembre : 15^{ème} édition de la semaine européenne de la mobilité. Le programme <u>ici</u>
- **Septembre Octobre 2016** : atelier collectif à Paris dans les locaux de l'ANSA date et thème à définir : merci de renseigner le <u>questionnaire atelier automne</u>
- 12, 13 ou 15 Décembre 2016 : journée finale du projet FEJ date à confirmer

ASSI Mobili ALEAS (ASSOCIATION LIMOUSINE EMPLOI ACTIVITES SERVICES): PLATEFORME MOBILITE 87

Née de l'expérimentation du dispositif DAMI (Dispositif d'Accompagnement à la Mobilité pour l'Insertion) soutenue par le FEJ, la Plateforme Mobilité 87 se veut être un vecteur d'accompagnement à la mobilité autonome et durable sur l'ensemble du département de la Haute-Vienne.

Un travail de collaboration entre 5 structures locales œuvrant dans les champs de l'insertion et la mobilité, a permis la construction d'une plateforme en 3 volets : un volet accompagnement avec des conseillers en mobilité insertion et un volet formation (portés par l'association ALEAS), ainsi qu'un volet services solidaires (porté par les associations Varlin Pont Neuf, Rempart, Pays Sud Saint-Yrieix, Mission Locale Rurale).

La Plateforme, de dimension départementale, a vocation à agir au plus près de la population soit sur les sites identifiés (antennes), soit grâce à la mise en place de transport micro collectif afin que le public puisse bénéficier des services de la Plateforme (conseil en mobilité, ateliers mobilité, formation aux différents permis, mise à disposition de véhicules...).

Il aura fallu plus d'un an de travail pour que cette Plateforme voie le jour, et même s'il reste quelques « calages » à peaufiner, les premiers diagnostics ont pu être réalisés.

L'ECOLE POUR L'EMPLOI : SCOOT'EMPLOI (93)



Le manque de mobilité des jeunes constitue un frein considérable dans leur insertion professionnelle. Or, beaucoup de postes sont disponibles, notamment dans le secteur de l'hôtellerie restauration, dans la zone aéroportuaire reculée de Roissy; et également dans le secteur de l'aide à la personne et de l'artisanat.

Le département de la Seine Saint Denis est un des départements dont la population est la plus jeune, et où le chômage est supérieur à la moyenne nationale. La formation au permis B est très longue et onéreuse pour ces jeunes.

L'action Scoot'Emploi est globale. Elle cible les jeunes, les forme au permis AM (2 roues), met à disposition un moyen de locomotion et permet un accès à ses partenaires

entreprises. Ses résultats sont appréciables dans des délais très courts. Les stagiaires bénéficient en plus de la formation réglementaire, d'une sensibilisation particulière à la prévention routière et à la conduite à risque.

AGENCE ECO MOBILITE: ATELIERS MOBILITE EN SAVOIR

Le coût du permis, l'achat d'une voiture, les frais d'essence représentent un budget très conséquent que les jeunes en recherche d'emploi ne peuvent pas toujours consacrer. D'autres alternatives à la voiture existent, permettant de réduire le budget de



déplacement des jeunes, mais ils connaissent souvent mal l'offre de transport du territoire, et ne sont pas toujours en capacité de l'utiliser de manière efficiente.

L'Agence Ecomobilité propose aux jeunes des missions locales de la Savoie inscrits dans le parcours « Garantie Jeunes » un atelier autour de la mobilité, afin de leur permettre de gagner en autonomie de déplacement grâce aux moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle (transports en commun, covoiturage, vélo,...).

Cet atelier mobilité aborde les représentations et le coût de la voiture, la préparation de déplacement et la recherche d'itinéraires à partir de l'outil numérique, la découverte de l'offre de déplacement etc... C'est une manière de réfléchir à sa mobilité et de prendre conscience du coût des déplacements.

Des ateliers d'apprentissage du vélo et de réparation de vélo peuvent venir compléter les ateliers mobilité pour les jeunes qui en auraient besoin.

ETABLISSEMENT INSERTION PAR LA FORMATION (EIPF) DON BOSCO : MOUV'JEUNES EN PAYS DE BREST



Les associations Don Bosco et En Route Pour l'Emploi ont répondu en partenariat à l'appel à projet du FEJ. L'idée est de pouvoir mettre en place un outil efficace pour agir sur la mobilité des jeunes en parcours d'insertion. En effet, force est de constater que les difficultés de mobilité sont un frein à l'insertion socio-professionnelle.

Un diagnostic individuel a donc été mis en place pour identifier ces freins à la mobilité et proposer des parcours concrets en partenariat avec différentes structures proposant des solutions efficaces.

Depuis fin mai, Mouv'Jeunes a complété le diagnostic par un atelier transport en commun. Cet atelier permet de travailler avec les jeunes sur l'anticipation et la préparation de trajets en car, bus, tram ou covoiturage en prenant en compte les horaires, le temps de trajet et le coût. Cet atelier doit permettre aux jeunes de mieux appréhender les transports en commun et de découvrir leur environnement.

Actuellement, EIPF Don Bosco travaille également sur d'autres actions. Une journée découverte sera organisée avec les partenaires pendant la Semaine de la mobilité afin d'améliorer leurs outils et renforcer leur accompagnement.



VEILLE PRESSE SUR LA MOBILITE

Les propositions du gouvernement pour renforcer la mobilité européenne des jeunes

Le gouvernement souhaite faciliter la mobilité européenne des apprentis et celle des jeunes des quartiers prioritaires ou encore mettre en place une carte étudiante européenne. Des propositions portées au niveau européen et bientôt expérimentées avec des pays partenaires ont été présentées le 15 juin en conseil des ministres.

Lire l'article sur Localtis

• De nombreuses possibilités pour la mobilité des jeunes en Europe

Service volontaire européen, service civique international, séjour au pair, stages et échanges à l'étranger, permis vacances travail, voyager autrement... Les opportunités de mobilité pour les jeunes en Europe sont nombreuses et parfois trop peu connues. C'est la raison pour laquelle, pour la deuxième année, l'association Imaj' organise un «Atelier sur la mobilité en Europe et à l'international», en collaboration avec la Mairie d'Auch et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Lire l'article sur <u>ladepeche</u>

• Génération mobilité : autopartage intergénérationnel à Brest

De plus en plus de projets intergénérationnels voient le jour. Le concept de « Génération mobilité » est de proposer à des jeunes de conduire des personnes âgées avec leur propre voiture ; véhicule qu'en contrepartie, les jeunes pourront utiliser dans le cadre de leur vie professionnelle.

Lire l'article sur senioractu.com

• Une semaine « Séniors dynamiques » à Lisieux, pour la mobilité

Organisée par le Centre local d'information et de coordination gérontologique et ses partenaires, la 5^e Semaine des seniors s'est tenue du 17 au 21 mai. « L'objectif de cette semaine est de lutter contre l'isolement, dont l'absence de mobilité est le premier facteur. Nous voulons promouvoir l'activité physique et faire connaître les offres de transport à la disposition des seniors », explique Yannick Leborgne, du service animation intergénérationnelle du Centre communal d'action sociale. Au programme par exemple, une présentation de l'offre de transport disponible sur l'agglomération.

Lire l'article sur ouest-france

• Coup de pouce pour la mobilité des séniors

Le centre communal d'action sociale d'Ajaccio a mis en place un nouveau service de transport à la carte à destination des séniors en Corse du Sud. Ce dispositif entend non seulement répondre à un besoin de déplacement et de mobilité, mais également réduire les nombreuses situations d'isolement et d'exclusion, en favorisant le lien social.

Lire l'article sur Corsematin

Pôle Emploi et RATP Dev, partenaires pour faciliter la mobilité des demandeurs d'emploi

Pour lever les freins de mobilité à la reprise d'un emploi, Pôle emploi et RATP Dev ont conclu un accord-cadre qui permet aux demandeurs d'emploi inscrits de bénéficier d'une offre de transport en commun gratuite au cours du premier mois de reprise d'activité.

Lire l'article sur Localtis

Draguignan : le bus de l'emploi, plus près des chômeurs

Imaginé par une agence d'intérim, le bus de l'emploi se déplace de ville en ville, au plus près des demandeurs d'emploi. Son but : simplifier les démarches de recherche d'emploi. Il collecte ainsi les CV de personnes ayant des difficultés de mobilité et les transmettent aux entreprisses.

Lire l'article sur france3-régions

• Transdev va expérimenter de nouvelles solutions de mobilité à Saclay

Transdev et l'EPA Paris Saclay ont signé une convention de partenariat pour développer des solutions de mobilité innovantes sur le territoire périurbain de Saclay où la voiture reste majoritaire malgré l'offre de transport. Trois projets identifiés vont être expérimentés :

- Les données de mobilité : améliorer la collecte et le partage des données mobilité
- Le projet NAVSTER : plateforme mettant en relation des opérateurs de services mobilité avec des entreprises afin de répondre aux besoins de déplacement de leurs salariés
- Le Proto'bus : nouvel espace dédié à l'innovation et à la mobilité participant à l'animation du territoire et à la dynamique d'innovation à très court terme.

Lire l'article sur Mobilicites

• Le Laboratoire de la Mobilité Inclusive (LMI) lance un appel à manifestation d'intérêt sur les services de mobilité innovants pour le quotidien des personnes vulnérables

Le LMI a lancé le 1^{er} juin un appel à manifestation d'intérêt ayant pour objet de :

- détecter les acteurs dont les produits ou services permettent d'améliorer la mobilité des personnes en précarité
- expérimenter sur le court terme (12 mois) les solutions proposées à travers trois projets pilotes opérationnels sur des territoires.

Lire <u>l'appel à manifestation d'intérêt</u>

• L'Ademe et la région Auvergne-Rhône-Alpes lancent « AuraMob 2016 », un appel à projets afin de soutenir des initiatives liées au transport des habitants de la région

Les projets doivent mettre en œuvre l'un des trois axes :

- changement de comportements ;
- nouveaux services pour la mobilité du quotidien sur les territoires spécifiques;
- mise en œuvre de la transition énergétique dans les transports.

Objectifs: porter des solutions organisationnelles et/ou technologiques, des produits, des services, des usages ou des études liés au transport individuel ou collectif de voyageurs. Le projet doit être relié au territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Lire l'appel à projet et lire l'article sur Cget.gouv

Challenge mobilité Rhône-Alpes : « Au travail j'y vais autrement »

Le challenge de la mobilité Rhône-Alpes est un concours, ludique, qui invite les établissements publics, privés ou associatifs de la région à relever le défi d'aller au travail autrement qu'en voiture. Sont récompensés les établissements ayant le meilleur taux de participation le jour du concours, le 9 juin.

Lire l'article sur l'Essor.fr

Les Trophées 2016 de la mobilité

Cette année, 6 lauréats ont été récompensés aux Trophées de la mobilité (lancé par le Stif et la région Île-de-France). Cette manifestation récompense chaque année des projets exemplaires réalisés dans le domaine des transports et de la mobilité sur le territoire francilien.

Parmi les 6 projets lauréats, on trouve un « Pickup service » développé par La Poste qui donne la possibilité aux clients des sites marchands en ligne de se faire livrer dans des consignes accessibles sept jours sur sept sur de grandes amplitudes horaires. Egalement lauréat, le Triporteur est un service qui propose un atelier d'entretien itinérant pour les cyclistes. Il se déplace dans les gares en semaine et sur les marchés le week-end.

Lire l'article sur Mobilicités et Ile-de-France.fr

Ulysse présélectionné aux Talents Européens de la Mobilité Réduite

Acteur majeur du Transport de Personnes à Mobilité Réduite en France depuis 20 ans, Ulysse concourt cette année aux Talents Européens de la mobilité. Ce concours récompense les hommes et les femmes qui œuvrent pour le transport public et la mobilité durable en Europe. Le président d'Ulysse a ainsi été présélectionné pour le prix des internautes dans la catégorie « Prix spécial pour l'ensemble de la carrière ».

Lire l'article sur Franchise Magazine

Le projet mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes dans la lettre de l'INJEP

Mobilité des jeunes : des ateliers pour renforcer la qualité du déroulement de 16 expérimentations du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse.

Lire l'article sur le site de l'INJEP

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a lancé l'appel à projet n°5 « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes » en mai 2014 pour favoriser la mobilité des jeunes sur le territoire national dans la perspective d'un meilleur accès à la formation et à l'emploi. Cette initiative est soutenue par le groupe TOTAL, partenaire du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ), dédié à la réussite scolaire, l'insertion professionnelle et les engagements des jeunes. 16 projets ont été retenus sur 88 présentés, répartis sur le territoire national, dans des secteurs prioritaires (zones urbaines sensibles ou zones de revitalisation rurale). Près de 2 millions d'euros du FEJ sont attribués pour soutenir ces projets, visant l'insertion sociale et professionnelle de plus de 14 000 jeunes.

Dans ce cadre, la DJEPVA (Direction de La Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative) propose un soutien aux porteurs de projet qui le désirent, soutien basé sur de l'appui individuel et la mise en réseau conformément aux besoins exprimés par les 16 lauréats en janvier 2015. Elle a mandaté l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA), association loi 1901, pour apporter cet appui aux porteurs de projets.

Transmettez nous vos actualités, suggestions, demandes et questionnements à l'adresse suivante : sylvie.hanocq@solidarites-actives.com

Marion DROUAULT

marion.drouault@solidarites-actives.com Tél direct : 01 70 36 43 35 - 06 28 25 36 39

Standard: 01 43 48 65 24

Agence nouvelle des



Tél direct : 01 70 **36 43 38 - 06 60 18 07 81** Standard: 01 43 48 65 24

Sylvie.hanocq@solidarites-actives.com

Sylvie HANOCQ





Ce projet et son évaluation sont soutenus par le FEJ. mis en œuvre par le ministère charaé de la jeunesse.

Vous recevez cette newsletter car vous êtes inscrit à la liste de diffusion "Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes" de l'Ansa. Pour ne plus la recevoir ou modifier votre adresse mail, envoyer un mail à sylvie.hanocq@solidarites-actives.com